

COMPRENDRE... L'EXAMEN D'IMAGERIE PAR RESONANCE MAGNETIQUE (IRM).

Cette fiche a pour but d'aider les patients et leurs proches à mieux comprendre l'examen d'imagerie par résonance magnétique et son déroulement.

1. Qu'est-ce qu'une IRM ?

Un examen d'imagerie par résonance magnétique ou IRM est une technique d'examen qui permet de créer des images d'une partie du corps ou des organes à l'aide d'un appareil d'imagerie médicale. Cet appareil utilise un aimant très puissant qui fait réagir un composant de notre corps qu'on appelle l'hydrogène. L'hydrogène est présent dans les molécules d'eau du corps humain.

Une IRM permet ainsi de réaliser une succession d'images de l'intérieur du corps. Les images sont visualisées sur un écran d'ordinateur sous forme de coupes.

L'ordinateur permet de reconstruire les images pour étudier par exemple uniquement les vaisseaux sanguins (angio-IRM).

L'examen est réalisé par un manipulateur de radiologie sous la responsabilité d'un médecin radiologue qui analyse les images.

2. A quoi sert une IRM ?

Le médecin radiologique est qualifié pour choisir la meilleure technique adaptée à votre cas. Le choix de cette technique par rapport à une autre dépend de ce que recherche le médecin.

Une IRM permet dans certains cas de rechercher des anomalies que l'on repère moins bien avec d'autres techniques d'imagerie médicale. Elle permet une meilleure localisation des organes. Une IRM est une technique qui permet de mieux détecter des tumeurs, une infection ou une hémorragie. Lorsqu'une tumeur est détectée, l'IRM peut permettre aussi de mieux se rendre compte de ses caractéristiques et de contrôler l'efficacité de certains traitements.

Certains examens IRM sont réalisés après l'injection d'un produit de contraste dans une veine du pli du coude pour mieux visualiser les vaisseaux ou les anomalies dans les organes.

Sauf en cas d'urgence, une IRM s'effectue sur rendez-vous.

Lorsque vous prenez rendez-vous, il est important de signaler :

- si vous êtes porteur d'un matériel métallique quel qu'il soit à l'intérieur de votre corps (pacemaker, prothèses, etc.) dans certains cas l'examen pouvant être formellement contre-indiqué ;
- si vous avez des allergies ;
- si vous ne supportez pas d'être enfermé (claustrophobie) et des précautions seront alors prises.

Le plus souvent, il n'est pas nécessaire d'être à jeun, mais toujours poser la question à la prise de rendez-vous à la secrétaire, et l'examen n'est pas douloureux.

Les indications d'IRM des seins sont bien spécifiques en complément du bilan sénologique et les indications sont posées par le médecin radiologique sénologue et/ou en décision pluridisciplinaire.

Il est parfois indiqué de réaliser des micro- ou macrobiopsies non pas sous échographie ni sous stéréotaxie, mais sous contrôle IRM.

3. Résultats de l'IRM

L'analyse des images est parfois complexe et prend du temps.

Le compte rendu est adressé au médecin prescripteur et au radiologue sénologue ; ce dernier fera une corrélation avec le bilan sénologique et enverra un courrier à votre médecin et/ou gynécologue des conclusions et de la conduite à tenir.